

BUREAUX : RUE NAIN, 1.

ABONNEMENTS :
ROUBAIX-TOURCOING : Trois mois,
12 fr.; Six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr.
LE NORD DE LA FRANCE : Trois
mois, 14 fr.; Six mois, 27 fr.;
Un an, 51 fr. — L'abonnement
continue, sauf avis contraire.

ANNONCES : 20 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait.

Heures de départ des trains : Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 24, 9 53, 11 26, m., 12 26, 1 56, 3 42, 5 11, 6 13, 7 38, 9 24, 11 11, n. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 43, 10 21, 11 15, n. — Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30, 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 45. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, 7 12, 8 12, 9 46, 11 17, 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05, 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 40, 9 16.

ROUBAIX, 13 JANVIER 1873

BOURSE DE PARIS

DU 11 JANVIER

3 0/0	53 70
4 1/2	79 25
Emprunt 1871	83 97 1/2
Emprunt 1872	88 12 1/2

DU 10 JANVIER

3 0/0	53 65
4 1/2	79 20
Emprunt 1871	85 85
Emprunt 1872	87 95

LE GRAIN DE SABLE DE CROMWELL

Il est difficile de s'occuper aujourd'hui d'une autre chose que de la mort de Napoléon III. Vainement on se dit que la carrière de l'ex-empereur était terminée depuis Sedan et que sa mort ne dépasse pas les proportions d'un événement absolument privé. Même dépourvu de la couronne, Napoléon III était encore... l'empereur ; et nul ne pourrait faire que pendant vingt ans il n'ait représenté la France devant le monde, et cela non sans quelque grandeur et un incontestable succès. Napoléon III a commis de grandes fautes, nul ne le conteste ; mais il a fait aussi des choses utiles.

Que les hommes de parti soient injustes, violents, cela ne doit pas étonner ; ils ne seraient pas gens de parti sans cela ; mais les hommes véritablement indépendants et impartiaux devraient n'être pas absolument oubliés et se souvenir que toute balance juste se compose de deux plateaux.

Nous avons déjà donné l'opinion d'une partie de la presse parisienne sur cet événement. Parmi ces extraits, il n'en est aucun qui nous ait autant impressionné que celui qui est emprunté à *l'Union Médicale*, et duquel il résulte que dès 1870, une consultation à laquelle prirent part les véritables princes de la science médicale française, diagnostiquant, trente mois à l'avance, l'existence de calculs vésicaux, que l'outrecuidance britannique prétend n'avoir été reconnus qu'il y a quelques semaines, par un praticien anglais.

Mais en dehors du côté scientifique de cette discussion de priorité, de laquelle doit ressortir à l'évidence la supériorité de la médecine française sur toutes ses rivales, qui sont tout au plus ses élèves, il y a un fait politique d'une importance considérable à ajouter à la liste déjà si longue des petites causes produisant les grands événements.

Si, en effet, la consultation qui résulta de l'examen médical auquel se livrèrent le 1^{er} juillet 1870 les docteurs Nélaton, Ricord, Fauvel, G. Séé et Corvisart, avait été, selon le désir des consultants, communiquée à l'impératrice et à l'empereur lui-même, il est plus que probable que l'impératrice aurait exigé un traitement immédiat et que l'empereur y aurait

consenti. Dès lors, il serait arrivé de deux choses l'une : ou la guerre n'aurait pas été déclarée avec la funeste précipitation qui a été la cause première de nos défaites ; ou si l'effolement général — auquel l'opposition d'alors avait pris part, — avait rendu tout retard impossible, l'empereur rendu forcément sédentaire par le traitement commencé, aurait renoncé au funeste désir de commander l'armée en personne et aurait confié le commandement en chef à un homme de guerre véritable qui, aidé du prestige encore entier de nos armes, aurait pu frapper un grand coup dès le début de la campagne et mettre ainsi dans notre jeu le puissant atout d'un premier succès.

Dans tous les cas et dans la pire des hypothèses, même battue dans les premières rencontres, l'armée française aurait pu faire une retraite honorable, se concentrer autour de Paris qui aurait renfermé alors non-seulement les grands corps de l'Etat, mais encore l'Empereur, qui était loin d'avoir perdu tout son prestige.

Sans doute, la démocratie, avec son patriotisme accoutumé, aurait très-probablement tenté un mouvement concordant avec nos échecs militaires ; mais si elle avait tenté de livrer bataille dans les murs de Paris, tout porte à croire qu'elle aurait reçu une leçon à laquelle la France aurait applaudi.

On peut donc dire, avec vérité, que les destinées de la France auraient pu changer du tout au tout par la simple communication, faite en temps utile à l'impératrice et à l'empereur, de la page de discussion technique, rédigée par le docteur Séé avec l'assentiment de ses quatre éminents collègues. Ce qui prouve une fois de plus le grand sens de ce mot, d'une sublime trivialité, de Bossuet parlant du grain de sable que Dieu avait mis là (dans la vessie de Cromwell) pour changer les destinées de l'Angleterre.

NOUVELLES DE CHISLEHURST

Voici, d'après les *Times*, le rapport officiel de l'autopsie de l'ex-empereur fait par MM. Burdon, Sanderson, Conneau, Corvisart, Henry Thompson, Clover et John Foster, à Chislehurst, le 10 janvier :

Le résultat le plus important de l'autopsie a été la constatation d'un état inflammatoire des reins, produit par l'irritation du calcul vésical ; le calcul se trouvait certainement dans la vessie depuis plusieurs années. Cette irritation était beaucoup plus considérable qu'on aurait pu le soupçonner, et l'eût-on soupçonné, il était à peu près impossible d'arriver à une certitude absolue.

La maladie des reins était de deux sortes : d'une part, il y avait dilatation des uretères et de la matière pulpeuse des reins ; du côté gauche, la dilatation était excessive et avait amené la complète atrophie de la substance

glanduleuse de l'organe. D'autre part, il y avait une inflammation sub-aiguë des tubes urinifères ; cette inflammation était de date récente.

Les parties dans le voisinage de la vessie étaient dans un état sain. La membrane muqueuse de la vessie et la portion prostaticque de l'urètre présentaient des signes d'inflammation sub-aiguë, mais on n'y remarquait aucune trace de lésion. Dans l'intérieur de la vessie, on a trouvé une portion de calcul dont la forme indiquait que la mobilité avait été retirée. Il y avait en outre deux ou trois fragments extrêmement petits, à peine de la grosseur d'un grain de lentille. Le demi-calcul pesait environ 3/4 d'once (environ 19 grammes) et mesurait 1 pouce et quart de long sur 1 pouce 5/8.

Rien du côté du cœur. Sauf les reins, les principaux organes ne présentaient non plus rien d'anormal. Le cerveau et ses membranes étaient dans un état sain. Le sang était généralement liquide, ne contenant que quelques petits caillots. Pas de traces d'obstruction par coagulation ni dans le système veineux du cœur ni dans l'artère pulmonaire.

La mort a eu lieu par arrêt de la circulation et doit être attribuée à l'état constitutionnel du malade.

La maladie des reins, dont cet état général était l'expression, était d'une telle nature et à un degré si avancé qu'elle n'eût pas tardé, dans tous les cas, à amener un résultat fatal.

Le *Daily Telegraph* qui, ainsi que les *Times*, donne le rapport de l'autopsie que nous venons de traduire, l'accompagne de ces réflexions :

Le témoignage de six éminents médecins concorde ainsi à ranger la maladie du défunt empereur parmi ces maladies compliquées, dont le caractère précis ne peut humainement être déterminé avant la mort. Sir Henry Thompson, lui-même, a été au-devant d'une question qui aurait pu être soulevée, en notant « des variations organiques marquées d'un caractère chronique dans la structure des reins, » comme une des causes déterminantes de mort à plus ou moins courte échéance, indépendamment de toute opération.

Nous empruntons au *Soir* l'extrait suivant d'un article qui nous paraît ne pas manquer d'intérêt, sur les causes qui ont dû amener la mort de Napoléon III :

L'empereur était d'une constitution excessivement affaiblie. Anémique pendant de longues années, hémorroïdaire, sujet à des attaques goutteuses et à des troubles digestifs, il était devenu profondément cachectique ; aussi peut-on se demander, avec la *Gazette des Hôpitaux* de ce matin, si l'opération de la lithotritie n'était pas contre indiquée par ces antécédents, et si la taille ne paraissait pas offrir plus de chances de réussite. D'un autre côté, ayant adopté le procédé de broiement, il aurait été plus prudent de procéder avec moins de précipitation, et de sacrifier la rapidité de la guérison aux manipulations préalables, et surtout à l'étude approfondie de la constitution et de la susceptibilité du malade.

Cette étude paraît avoir été complètement négligée, ou du moins on n'a pas tenu compte des faits précédemment constatés.

On lit, en effet, dans les consultations des médecins français, du 3 juillet 1870, publiées dans une des livraisons des papiers trouvés aux Tuileries, et reproduites ces jours-ci par *l'Union Médicale*, que « les battements du cœur et les bruits de cet organe sont faibles. » Or, tous les praticiens savent que, dans ce cas, les anesthésiques et les narcotiques doivent être employés avec la plus grande réserve. On s'abstient de chloroformer un malade atteint d'une affection de cœur, ceux qui sont sujets à des syncopes.

Je ne pense pas cependant que, dans le cas présent, le chloroforme ait eu une part quelconque dans l'issue funeste. Cet agent exerce son influence immédiatement, mais il ne tue pas vingt-quatre heures après son application ; or, l'anesthésie produite pendant les deux séances de lithotritie n'avait déterminé aucun accident. Mais un détail plus important nous est révélé par quelques mots d'une dépêche, dans laquelle il est dit que, les douleurs étant devenues intolérables, les médecins ont doublé la dose du narcotique employé. Nous ne connaissons, jusqu'à présent, ni la nature ni la qualité de ce narcotique.

Mais il suffit de se rappeler que les récits publiés jusqu'à présent parlent de l'affaiblissement subit survenu dans les battements du cœur et dans les mouvements de la respiration. Or, les phénomènes que produisent les narcotiques sont caractérisés par la perte de la sensibilité, l'arrêt du cœur et de mouvements musculaires. Il nous paraît donc excessivement probable que la cause de la mort doit être cherchée dans l'emploi intempestif d'une médication narcotique funeste surtout chez un malade dont les contractions du cœur étaient très-faibles, et chez lequel l'autopsie démontrera peut-être une affection cardiaque.

Le *Globe* publie la dépêche suivante :

Chislehurst, samedi midi.
Le service de l'empereur aura lieu en la chapelle catholique romaine de Chislehurst, un archevêque ou évêque catholique romain officiera. Le corps, embaumé, sera probablement exposé lundi. Les gens de service ont eu la permission de voir le corps en présence de l'impératrice.

Un supplément de la *Gazette* ordonne un deuil à la cour d'Angleterre pour Napoléon III. Ce deuil durera du 14 au 24 janvier.

La *Correspondance autrichienne* apprend que l'empereur a ordonné un deuil de 12 jours à l'occasion du décès de l'empereur Napoléon III.

La *Correspondance*, de Madrid, croit savoir que l'ex-impératrice Eugénie ne viendra pas résider en Espagne et qu'elle restera à l'étranger pour soigner l'éducation de son fils.

On mande de Londres, 11 janvier, soir : « D'après les journaux du soir, la nouvelle annonçant que l'impératrice Eugénie ferait une déclaration de régence est inexacte. L'impératrice ne lancera aucune proclamation pour le moment. »

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

ON S'ABONNE ET ON REÇOIT LES ANNONCES : A ROUBAIX, chez M. Reboux, directeur du Journal, rue Nain, 1, à Lille, chez M. Béghin, Libraire, rue Grande-Chaussée, à Paris, chez M. Havas, Leffebvre, à la place de la Bourse, 3, à Bruxelles, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

On mande de Milan, 11 janvier, soir : « Le conseil municipal a voté une adresse de condoléance à l'occasion de la mort de Napoléon III. Il a chargé ses délégués de transmettre à l'impératrice l'expression de ses sentiments. »

La première liste de la *Persévérance* pour élever un monument à Napoléon, dépasse 25,000 francs. Les citoyens s'empres- sent pour signer.

On télégraphie de Venise, le 11 janvier : « Une souscription a été ouverte dans la soirée pour élever un monument à Napoléon III. »

On a assuré que le gouvernement avait l'intention d'interdire les services religieux que les représentants de la famille impériale se proposaient de faire célébrer dans plusieurs églises de Paris. Nous croyons savoir que le gouvernement n'interdira ces services religieux que s'ils menaçaient de dégénérer en manifestations politiques.

Les funérailles de Napoléon III sont fixées définitivement à mercredi matin.

Voici l'acte de naissance de feu l'empereur Napoléon III, extrait du *Moniteur universel* du jeudi 21 avril 1808 :

Paris, 30 avril.

Aujourd'hui mercredi, 20 avril 1808, à une heure du matin, S. M. la reine de Hollande est heureusement accouchée d'un prince.

En conformité de l'article 40 de l'acte des constitutions du 23 floral an XII, S. A. S. Mgr le prince archevêque de Paris, a été présent à la naissance.

S. A. a écrit de suite à S. M. l'empereur et roi, à S. M. l'impératrice et reine (qui parcourraient le Midi de la France), à S. M. le roi de Hollande, pour leur apprendre cette nouvelle. M. de Villeneuve, chambellan de la reine de Hollande, a été chargé des lettres pour LL. MM. II, et RR. M. Othon de Byland, chambellan du roi de Hollande, s'est rendu au même effet auprès de Sa Majesté.

MM. de Villeneuve et de Byland sont partis à cinq heures du matin.

À 5 heures du soir, l'acte de naissance a été reçu par S. A. S. le prince archichambellan, assisté de S. Exc. M. Régnault (de Saint-Jean-d'Angély, ministre d'Etat et secrétaire de l'état de la famille impériale. Attendu l'absence de S. M. l'empereur et roi, le prince nouveau-né n'a reçu aucun prénom, ce à quoi il sera pourvu par un acte ultérieur, d'après les ordres de Sa Majesté. S. A. I., madame-mère, la reine de Hollande, madame la princesse Caroline, grand-duchesse de Berg, S. A. I. Mgr le cardinal Fesch, et S. Exc. M. l'amiral Verhuel, ambassadeur de S. M. le roi de Hollande près S. M. l'empereur et roi, ont été présents à l'acte.

Monsieur le comte de Chambord, dont la charité est inépuisable, vient encore d'envoyer une somme de mille francs au comité de patronage des orphelins d'Alsace et de Lorraine.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 14 JANVIER 1873

— 39 —

LES HOUILLEURS DE POLIGNIES

XIV

La kermesse.

(Suite)

Les explosions se succédaient à intervalles réguliers ; après chaque coup, des batteries de tambour annonçaient à la foule le bon ou le mauvais résultat de l'épreuve. Les hurras frénétiques de la compagnie à laquelle appartenait le tireur saluaient les coups heureux ; des huées et des rires ironiques accueillaient les maladroites. A la longue, tout cela devenait un peu monotone ; mais le tir à la carabine, comme le tir à l'arc, était pour les spectateurs un divertissement national et ils y prenaient un intérêt extrême. Van Best lui-même finit par se laisser aller au charme de cette lutte ; connaissant la plupart des concurrents, il faisait des vœux pour celui-ci ou pour celui-

là, selon ses sympathies. Bientôt il oublia les graves intérêts qui l'avaient tant agité le matin. Penché sur le devant de la tribune, il riait plus haut, applaudissait plus fort que personne, chaque fois qu'une balle avait ou non frappé le but.

Amélie ne tarda pas à montrer qu'elle ne partageait pas l'enthousiasme de son père. Dans le pavillon, la chaleur était très-forte ; Mlle Van Best, après avoir supporté courageusement cette température suffoquante, éprouva le besoin de prendre l'air. Elle en dit quelques mots à son père qui, en toute autre circonstance, se fût empressé de l'accompagner lui-même. Mais le bonhomme était trop absorbé en ce moment par l'antagonisme de deux adroits tireurs, qui se disputaient le titre de roi de l'arquebuse, pour quitter ainsi la partie. Il se contenta donc de répondre distraitemment par un signe de tête et Amélie se dirigea vers l'entrée de la tribune. Gertrude, qui paraissait aussi trouver grand plaisir à cette lutte d'adresse, voulut se lever pour la suivre ; Amélie la pria de rester ; puis, passant devant Antoine et Léonard, elle descendit les quelques marches de la loge et se trouva enfin en plein air.

De ce côté, la campagne était complètement déserte ; n'eussent été les coups de fusil, les clameurs de la foule et les roulements de tambour, on eût pu se croire bien loin d'une nombreuse assemblée. A perte de vue s'étendaient des champs de colza et de luzerne, sur les-

quels bourdonnaient des légions d'insectes. Une brise fraîche tempérait les ardeurs du soleil et Amélie sembla respirer avec délices cet air vivifiant.

Toutefois, était-ce la chaleur seule qui l'avait déterminée à quitter la tribune ? Amélie, élevée dans une excessive réserve, était une douce et honnête jeune fille, étrangère à tout artifice ; mais il y a dans la plus douce et la plus honnête, je ne sais quel instinct de ruse dont elle-même n'a souvent pas conscience. Peut-être Mlle Van Best avait-elle cédé à quelque arrière-pensée en cherchant ainsi la solitude. Quoi qu'il en fût, elle se mit à se promener lentement le long de la loge et s'isola de la joie turbulente dont elle entendait encore les éclats.

Un pas irrésolu fit crier les planches de l'escalier. Mlle Van Best continua sa promenade sans regarder derrière elle, et pourtant elle savait parfaitement qui venait de quitter la tribune. En effet, quand elle se retourna, elle aperçut Léonard.

Le jeune homme s'était arrêté d'un air embarrassé, son chapeau à la main, épiant anxieusement les traits de Mlle Van Best. Il ne savait s'il devait rester ou s'éloigner, parler ou se taire. D'un geste, Amélie l'appela auprès d'elle ; ils marchèrent un moment en silence. Léonard éprouvait un léger tremblement et peut-être Amélie, bien qu'elle affectât beaucoup de calme, n'était-elle pas moins agitée. Quand ils furent à quel-

que distance de la loge de feuillage, Léonard murmura bien bas :

« Ah ! mademoiselle, vous avez donc tout oublié ? »

Je n'ai rien oublié, au contraire, monsieur Léonard, répondit Amélie dont la voix s'altéra en dépit d'elle-même, je me souviendrai jusqu'à mon dernier jour, que c'est à votre courage, à votre sang-froid, à votre dévouement, que Gertrude, Antoine et moi, nous dûmes la vie dans les tailles de la Vierge-Noire. Non, je ne suis pas une ingrate et je ne saurais méconnaître vos services. Aussi, en parlant à mon père de votre mérite supérieur, de votre noble et généreux caractère, l'ai-je déterminé à vous accorder un poste qui, malgré votre jeunesse, vous place au-dessus de tous les ouvriers de la mine.

Merci, mademoiselle, répliqua Léonard avec amertume ; cette récompense en effet devrait me suffire ; moi seul sans doute j'ai mérité la reproche d'ingratitude... Ah ! pourquoi ne suis-je pas mort là-bas dans la bure. »

Amélie hésita, comme si elle eût reculé devant une explication pénible ; enfin elle dit :

« Je ne feindrai pas de ne pas vous comprendre, monsieur Léonard, et puisqu'il le faut, nous allons revenir sur certaines circonstances. Mais, de grâce, ajoutez-t-elle en jetant un tour d'elle un regard inquiet, ne demeurons pas immobiles. »

Ils continuèrent leur promenade à pas

lents et en silence. Bientôt, Mlle Van Best reprit d'un ton si bas qu'on l'entendait à peine :

« Je sais à quoi vous voulez faire allusion, monsieur Léonard ; je n'ai pas oublié les vœux qui vous échappèrent au moment où vous vous exposiez pour moi à une mort affreuse... Et il se pourrait aussi que moi-même, dans l'ardeur de ma reconnaissance, au milieu du trouble que me causait le grandeur du péril, j'eusse prononcé quelques paroles. Mais aujourd'hui, à quoi bon rappeler ce rêve insensé ? »

Ainsi donc ce n'était qu'un rêve ? Ces paroles précieuses tombées de votre bouche...

Sais-je ce que j'ai pu vous dire, quand j'étais en proie à l'exaltation de la fièvre, au délire de la peur ? En de pareils moments, la raison s'égare, les lèvres n'expriment plus la pensée... Léonard, si je n'ai pas évité cet entretien, c'est que j'ai voulu vous éclaircir sur l'inanité de certaines espérances. Je ne m'appartiens pas ; je dépens absolument de mon père, que je respecte autant que je l'aime. Or, mon père n'accordera jamais la main de sa fille à un simple ouvrier, tel que vous, quels que soient vos mérites et vos services. Il est plein d'orgueil en tout ce qui me concerne et je suis sûre... Léonard, il faut que vous me donniez votre parole de renoncer à de folles idées... Dites, Léonard, me le promettez-vous ? »

— Et quand le vous le promettrais,